

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2015

---

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 2529)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL939

présenté par  
M. Dussopt, rapporteur

-----

### ARTICLE 17 SEPTDECIES

I.- A l'alinéa 110, substituer aux mots: "des impositions susmentionnées", les mots: "de l'imposition susmentionnée".

II.- En conséquence, au même alinéa, substituer aux mots: "ces mêmes produits", les mots: "ce même produit".

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.